Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20261008-2026100101-DE

COMMUNE DE QUINTENIC

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2026
Convocation du 1er octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

Présents : BOULARD Jérémy, THEZE Christine, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, GOUAULT Guillaume, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.
Absent : /
Secrétaire de séance : JÉHAN Christèle.

Délibération 2026-10-01-01

PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL : PRESTATION ESQUISSE/FAISABILITE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la prestation Esquisse/Faisabilité relative au projet de lotissement communal réalisée par l'entreprise A'DAO Urbanisme.

Cette prestation a pour objet de définir les premières orientations d'aménagement du projet et d'en étudier la faisabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (11 Pour, 0 Contre, 0 Abstention) :

- APPROUVE la prise en charge financière de la prestation réalisée par l'entreprise A'DAO Urbanisme pour un montant de 1 250,00 € HT, soit 1 500,00 € TTC.
- AUTORISE le règlement de la facture correspondante.
- AUTORISE, Monsieur le Maire, à signer tout document s'y rapportant.

Fait le 8 octobre 2026,
Le Maire,
Jérémy BOULARD

La Secrétaire de séance,
Christèle JÉHAN

MAIRIE DE QUINTENIC (Côtes-d'Armor)

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le 15 OCT. 2026

et de sa transmission en Préfecture le 15 OCT. 2026